

Commune de Bernaville



Informations

SEPTEMBRE 2015



DYSFONCTIONNEMENTS SFR



Madame, Monsieur,

Vous avez pu constater une panne du réseau SFR pendant les deux premières semaines de septembre.

Après des contacts quotidiens avec leurs service, le réseau a été rétabli ce jeudi 10 septembre.

Eu égard aux inconvénients engendrés par cette panne nous vous proposons de recueillir l'ensemble des numéros de téléphone concernés et de solliciter une remise gracieuse partielle ou totale de votre abonnement.

Pour ce faire le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition jusqu'au **14 septembre 2015, 12h00**, pour recueillir vos coordonnées. (envoi par e-mail possible à l'adresse: mairie@bernaville.fr, dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou message sur le répondeur au 03 22 32 77 25)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Le Maire,
Gérard DE SAINT RIQUIER

Commune de Bernaville



Informations

SEPTEMBRE 2015



DYSFONCTIONNEMENTS SFR



Madame, Monsieur,

Vous avez pu constater une panne du réseau SFR pendant les deux premières semaines de septembre.

Après des contacts quotidiens avec leurs service, le réseau a été rétabli ce jeudi 10 septembre.

Eu égard aux inconvénients engendrés par cette panne nous vous proposons de recueillir l'ensemble des numéros de téléphone concernés et de solliciter une remise gracieuse partielle ou totale de votre abonnement.

Pour ce faire le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition jusqu'au **14 septembre 2015, 12h00**, pour recueillir vos coordonnées. (envoi par e-mail possible à l'adresse: mairie@bernaville.fr, dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou message sur le répondeur au 03 22 32 77 25)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Le Maire,
Gérard DE SAINT RIQUIER



Madame, Monsieur, Cher(e) administré(e),

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations, jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des citoyens, y compris les plus vitales. Quelle institution, même très bien gérée, pourrait survivre à une telle amputation ? La vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions de la commune, peut-elle être considérée comme une variable d'ajustement ? Si l'on en reste là, la décision de l'Etat entraînera de graves conséquences sur les investissements et les services publics locaux...

Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets... Vous ne pouvez être privés des services essentiels qui assurent votre cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble, si précieux et si fragile dans notre société.

A l'instar des milliers de communes de France et autant d'élus issus de toutes les sensibilités politiques, regroupés au sein de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), je refuse que vous soyez privés des services essentiels qui font votre quotidien et fondent notre « vivre ensemble ».

**Et c'est pour cela que je m'adresse directement à vous aujourd'hui.
Nous devons donc agir dès maintenant.**

Comme toutes celles et tous ceux qui n'ont pas renoncé à voir leur commune disparaître et leur vie quotidienne perdre en qualité, je vous invite à venir en mairie le :

samedi 19 septembre prochain de 11 heures à 12h00

afin d'échanger sur les risques encourus pour les services publics.

Par ailleurs, pour être entendus, signons et faisons signer "l'Appel du 19 septembre pour les communes de France", soit lors de votre visite en mairie soit à partir du site www.amf.asso.fr.

Partout en France, le 19 septembre 2015, faisons cause commune !

Je vous prie de bien vouloir croire, Madame, Monsieur, Cher(e) administré(e), en l'expression de mes respectueux hommages, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,



Madame, Monsieur, Cher(e) administré(e),

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations, jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des citoyens, y compris les plus vitales. Quelle institution, même très bien gérée, pourrait survivre à une telle amputation ? La vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions de la commune, peut-elle être considérée comme une variable d'ajustement ? Si l'on en reste là, la décision de l'Etat entraînera de graves conséquences sur les investissements et les services publics locaux...

Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets... Vous ne pouvez être privés des services essentiels qui assurent votre cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble, si précieux et si fragile dans notre société.

A l'instar des milliers de communes de France et autant d'élus issus de toutes les sensibilités politiques, regroupés au sein de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), je refuse que vous soyez privés des services essentiels qui font votre quotidien et fondent notre « vivre ensemble ».

**Et c'est pour cela que je m'adresse directement à vous aujourd'hui.
Nous devons donc agir dès maintenant.**

Comme toutes celles et tous ceux qui n'ont pas renoncé à voir leur commune disparaître et leur vie quotidienne perdre en qualité, je vous invite à venir en mairie le :

samedi 19 septembre prochain de 11 heures à 12h00

afin d'échanger sur les risques encourus pour les services publics.

Par ailleurs, pour être entendus, signons et faisons signer "l'Appel du 19 septembre pour les communes de France", soit lors de votre visite en mairie soit à partir du site www.amf.asso.fr.

Partout en France, le 19 septembre 2015, faisons cause commune !

Je vous prie de bien vouloir croire, Madame, Monsieur, Cher(e) administré(e), en l'expression de mes respectueux hommages, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,